



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **MUMMU CYCLING SARL**, Ch. de la Mêlée 12,
1860 AIGLE
2. Date du prononcé de dissolution: 02.02.2016
3. Suspension de faillite: 26.02.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 14.03.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: la société a pour but la prestation de tous services en matière de voyage et de tourisme notamment dans le domaine du cyclisme

Office des faillites de l'arrondissement de l'Est vaudois
1800 Vevey

02698259

